

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **5 avril 2016** à **19h30**

<i>N° délibération</i> D2016-03-02	<i>Date de convocation</i> 29 mars 2016	<i>Date d'affichage</i> 14 avril 2016
--	---	---

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	13	2	0	15

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PREVOT Nadège	

<i>Etaient absents excusés</i>	
M. MARION Julien	Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. GIRARD Guy

Objet : **Vote du Compte Administratif 2015 – Budget M14**

Après avoir entendu le rapport de Sonia MARTIGNON, adjointe chargée des Finances,
 Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,
 Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,
 Considérant que Sonia MARTIGNON, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
 Considérant que Serge WOLLJUNG, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Sonia MARTIGNON pour le vote du compte administratif,
 Délibérant sur le compte administratif du budget principal M14 de l'exercice 2015 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 Vu le compte de gestion M14 de l'exercice 2015 dressé par le comptable,

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : APPROUVE le compte administratif du budget principal M14 pour l'exercice 2015, lequel peut se résumer de la manière suivante :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	Réalisé	Reste à réaliser	Réalisé
DEPENSES	105 109,32 €	26 534,60 €	315 699,83 €
RECETTES	126 961,53 €	8 114,00 €	383 223,35 €
RESULTATS	21 852,21 €	-18 420,60 €	67 523,52 €

Article 2 : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait à Silly-sur-Nied, le 5 avril 2016
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

Signature et cachet

